

*Conseil métropolitain du 28 juin 2021*

## **La Métropole Européenne de Lille accompagne les communes pour l'émergence de budgets participatifs**

**Conformément au projet métropolitain défini dans le cadre des enjeux liés à la démocratie locale et de ceux énoncés dans la Charte de la participation citoyenne adoptée en 2017 et renouvelée par le conseil métropolitain de ce jour, la Métropole Européenne de Lille vote le lancement d'une ingénierie métropolitaine visant à favoriser l'émergence et le développement des budgets participatifs communaux sur son territoire.**

### **Le budget participatif, qu'est-ce que c'est ?**

Le budget participatif se définit comme un processus au cours duquel les citoyens d'une collectivité peuvent décider de l'affectation d'une partie de son budget à des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. A ce jour, près de 175 collectivités territoriales et établissements publics, majoritairement des communes, ont déjà mis en place ce type d'outil.

En 2019, la MEL a engagé, avec ses communes membres, la mise en débat d'un Pacte de gouvernance répondant à 5 objectifs. L'une des ambitions alors affirmée donnait à la participation citoyenne une place prépondérante dans la vision que la MEL et les communes développent de la gouvernance métropolitaine, de la définition des politiques publiques et de leur mise en œuvre.

### **Comment favoriser les budgets participatifs et pourquoi ?**

Afin d'assurer son rôle d'instance facilitatrice au service des communes, la MEL souhaite les accompagner et ainsi favoriser l'émergence de ces dispositifs très attendus par les communes de la métropole par le biais d'une ingénierie de soutien à la mise en place de budgets participatifs communaux. Il s'agira de façon très concrète d'apporter une ingénierie, des outils, des ressources, un accompagnement sur mesure et d'animer un réseau métropolitain.

Ce dispositif aura pour vocation d'accompagner les communes à la mise en place d'un budget participatif communal et ainsi de renforcer la participation et l'engagement des citoyens vis-à-vis des projets de leur territoire.

### **À propos de la MEL**

Au service des 95 communes qui la composent, la [Métropole Européenne de Lille](#) agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transport, logement, économie, énergie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. Le Conseil de la Métropole, présidé par Damien Castelain depuis sa réélection du 9 juillet 2020, est composé de 188 membres élus pour 6 ans.

[www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)  @MEL\_Lille  @metropolelille

### **Contacts presse :**

**Yohan ENGEL**  
Conseiller Communication du Président  
Responsable du service de presse  
[yengel@lillemetropole.fr](mailto:yengel@lillemetropole.fr)  
+33 (0)3 20 21 21 23  
+33 (0)6 82 13 57 26

**Agathe LAVALEE**  
Attachée de presse  
[alavalee@lillemetropole.fr](mailto:alavalee@lillemetropole.fr)  
+33 (0)3 20 21 23 50  
+33 (0)6 30 46 40 17